



Classique par anticipation : Boileau et le fol espoir de l'immortalité

Volker Schröder

► To cite this version:

Volker Schröder. Classique par anticipation : Boileau et le fol espoir de l'immortalité. Œuvres et critiques. Revue internationale d'étude et de réception critique des œuvres littéraires de langue française, 2012, 37 (1), pp.125 - 141. halshs-02424248

HAL Id: halshs-02424248

<https://shs.hal.science/halshs-02424248>

Submitted on 26 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Classique par anticipation: Boileau et le fol espoir de l'immortalité

Volker Schröder
Princeton University

Trois siècles après sa mort, Boileau mérite-t-il encore l'appellation de «classique»? Quels peuvent être le sens et l'utilité de ce terme, alors que l'autorité du prétendu «législateur du Parnasse» est bel et bien défunte et que l'*Art poétique* ne se lit plus guère, que ce soit dans les classes ou ailleurs? Plus généralement, les notions mêmes de «classique» et de «classicisme» suscitent de sérieuses réserves auprès d'une bonne partie de la critique dix-septémiste récente, qui souligne qu'elles reflètent un mythe rétrospectif et une construction anachronique, plutôt qu'une image historiquement fondée¹. Si ce n'est en effet que de façon posthume que Boileau et certains de ses contemporains sont devenus des auteurs «classiques», tandis que de leur vivant personne ne les considérait ainsi, pourquoi ne pas abandonner cette épithète surchargée qui ne semble correspondre à rien d'objectif, et essayer de rendre compte de la réalité de l'époque selon ses modalités propres?

Dans les pages qui suivent, je voudrais glaner et commenter quelques textes qui me semblent illustrer, de façon fragmentaire mais persistante, une certaine idée d'un Boileau proprement et légitimement «classique». Loin d'être uniquement une invention a posteriori, cette idée peut se lire en filigrane dans l'œuvre de notre auteur, qui anticipe voire prépare – du moins en partie – sa fortune future. Précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas ici d'un «classicisme» ou d'une «doctrine classique» dont Boileau serait le héraut, mais seulement de la *classicit* même de l'écrivain: de son statut comme modèle universellement approuvé et offert comme exemple à la postérité,

¹ Voir surtout Domna Stanton, «Classicism (Re)Constructed: Notes on the Mythology of Literary History», *Continuum* 1, 1989, p. 1–29; Alain Viala, «Qu'est-ce qu'un classique?», *Littératures classiques* 19, 1993, p. 11–31; John D. Lyons, «What Do We Mean When We Say "Classique"», dans *Racine et/ou le classicisme*, éd. Ronald W. Tobin, Tübingen, Gunter Narr, 2001, p. 497–505. Pour un bilan de cette «ère du soupçon», voir Jean-Charles Darmon, «Le Classicisme et ses évidences problématiques», dans *Histoire de la France littéraire*, t. 2, Paris, PUF, 2006, p. 1–23.

semblable au rang tenu par les auteurs anciens. On sait que tel est le sens du mot qu'attestent les dictionnaires de la fin du dix-septième siècle :

Classique, adj. Auteur qu'on enseigne dans les classes; Auteur qui est dans le rang des plus considérables & qui mérite le plus d'être pris pour modèle. [Cicéron, Terence, Horace & Virgile sont des Auteurs classiques Latins.]²

CLASSIQUE. adj. N'est en usage qu'en cette phrase. *Autheur classique*, C'est à dire, Un Autheur ancien fort approuvé, & qui fait autorité dans la matiere qu'il traite. *Aristote, Platon, Tite-Live etc. sont Autheurs classiques*.³

À la différence de « baroque », le concept de « classique » et la valorisation qu'il exprime existent bel et bien dans la conscience culturelle de Boileau et ses contemporains. Mais son application est limitée aux auteurs de l'Antiquité et ne s'étend pas aux écrivains français modernes – *pas encore*. Or, si cette extension nouvelle ne se développe de façon explicite et systématique que plus tard et rétrospectivement, les prémices de cette classicisation, réelle ou souhaitée, sont déjà visibles au cœur de la production littéraire de l'époque. Seuls les auteurs anciens sont alors appelés « classiques », mais la présence du concept invite leurs émules modernes à se l'approprier et à se rêver en classiques à venir. Alors qu'en effet « cette qualification de *classique* relève [...] d'une logique fondamentale de la *réception* »⁴, cela n'empêche pas que des écrivains hantés par l'idée de la valeur classique y aspirent déjà eux-mêmes, sur le mode de la *projection*.

Une telle projection auto-classicisante surgit à différents moments-clés de la longue carrière de Boileau. Elle relève à la fois, me semble-t-il, d'un fantasme personnel du poète, obsédé par l'idée de la postérité, et d'une pose adoptée à des fins stratégiques ou polémiques dans les combats de l'actualité. Je voudrais ici retracer quelques-unes de ces étapes, en dégagant en particulier deux éléments majeurs et corollaires qui caractérisent le processus de classicisation dans le cas de Boileau : premièrement, la relation dialectique entre l'émulation des modèles antiques et la projection vers l'avenir ; deuxièmement, le rôle des pratiques éditoriales et philologiques dans l'institution et la transmission des classiques anciens et modernes. Ces éléments sont constitutifs d'un paradigme humaniste qui régit la manière dont Boileau pense et acquiert la classicité, et qui sera en partie déformé ou dépassé par les développements ultérieurs du concept.

² Richelet, *Dictionnaire françois*, Genève, Widerhold, 1680, s.v. « classique ».

³ *Le Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Coignard, 1694, s.v. « classique ».

⁴ Viala, « Qu'est-ce qu'un classique ? », art. cité, p. 12.

Comme un Horace

Avant de se façonner lui-même en futur classique, Boileau s'emploie à célébrer autrui, à commencer par Molière. Une de ses toutes premières pièces imprimées, les *Stances à M. Molière sur sa comédie de l'École des femmes*, que plusieurs gens frondaient, invoque l'avenir pour contrer les attaques présentes :

Envain mille jaloux Esprits,
Moliere, osent avec mépris
Censurer ton plus bel Ouvrage :
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la Posterité.

Prédiction suivie dans la deuxième strophe d'un retour vers le passé, sous la forme d'une comparaison avec le modèle latin :

Celui qui sceût vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loy,
Jadis sous le nom de Terence
Sceut-il mieux badiner que toi ?

La troisième strophe revient au présent – mais un présent quasi intemporel cette fois – pour affirmer la valeur à la fois esthétique, cognitive et morale de la comédie :

Ta Muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité ;
Chacun proffite à ton École ;
Tout en est beau, tout en est bon [...] ⁵

Tous conventionnels que soient ces éloges de circonstance, ils posent des termes fondamentaux qui resteront au cœur de la pensée littéraire de Boileau. Quinze ans plus tard, ils sont à nouveau mobilisés à l'occasion d'une autre querelle, celle de la *Phèdre* de Racine, à qui Boileau dédie son *Épître VII*. Suivant « les pas de Sophocle », Racine peut compter sur « l'équitable avenir » pour le venger des calomnies et cabales :

Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnasse François annobli par ta veine
Contre tous ces complots sçaura te maintenir,
Et soulever pour toy l'équitable Avenir.
Et qui voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soy perfide, incestueuse,

⁵ Boileau, *Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, 1966, p. 246. Sauf mention contraire, toutes les citations de Boileau proviennent de cette édition, qui sera indiquée par le sigle OC.

D'un si noble travail justement étonné,
 Ne benira d'abord le siecle fortuné,
 Qui rendu plus fameux par tes illustres veilles,
 Vit naistre sous ta main ces pompeuses merveilles? (OC, p. 128–129)

Face à la bassesse des rivaux et la précarité du succès théâtral, il faut en appeler à des instances supérieures et idéales qui sauront reconnaître l'excellence esthétique et morale de l'œuvre. Porte-parole du Parnasse moderne, Boileau se pose en prophète pour prédire la réaction éblouie de la postérité et son jugement rétrospectif et admiratif sur ce «siècle» exceptionnel.

Qu'il s'agisse de tragédie ou de comédie, Boileau ne peut concevoir l'excellence présente et la survie future de la littérature qu'en fonction de son rapport avec les modèles anciens. C'est parce que Racine imite Sophocle, et Molière Térence, que leurs pièces pourront atteindre la même permanence merveilleuse. Cette double temporalité, tendue à la fois vers le passé et vers l'avenir, est caractéristique du paradigme «classique» que Boileau épouse pour s'élever au-dessus des aléas du présent⁶. Or, ce paradigme est lui-même hérité de l'antiquité, et notamment du pseudo-Longin. Le chapitre XII du *Traité du Sublime* (dans la traduction de Boileau), «De la manière d'imiter», réunit de façon dramatique l'émulation des modèles et l'anticipation de la postérité:

Que penseroient Homere ou Demosthene de ce que je dis, s'ils m'écou-toient, et quel jugement feroient-ils de moy? En effet, nous ne croirons pas avoir un mediocre prix à disputer, si nous pouvons nous figurer que nous allons, mais serieusement, rendre compte de nos écrits devant un si celebre tribunal, et sur un théâtre où nous avons de tels heros pour juges et pour témoins. Mais un motif encore plus puissant pour nous exciter, c'est de songer au jugement que toute la posterité fera de nos écrits. Car si un homme, dans la défiance de ce jugement, a peur, pour ainsi dire, d'avoir dit quelque chose qui vive plus que luy, son esprit ne sçauroit jamais rien produire que des avortons aveugles et imparfaits; et il ne se donnera jamais la peine d'achever des ouvrages qu'il ne fait point pour passer jusqu'à la derniere posterité. (OC, p. 362–63)⁷

⁶ Cette double perspective orientait déjà le mouvement de la Pléiade: «La poésie française est donc tournée vers le passé antique, modèle de perfection indépassable, pour mieux se projeter dans l'avenir dans le but d'égaliser ses accomplissements.» (Alain Génétiot, *Le Classicisme*, Paris, PUF, 2005, p. 12) Sur l'émulation des auteurs anciens et la promotion de l'écrivain français (notamment Ronsard) au XVI^e siècle, voir aussi Emmanuelle Mortgat-Longuet, *Clio au Parnasse: naissance de l'«histoire littéraire» française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champion, 2006, p. 121–134. Aux yeux de Boileau, cette précédente tentative d'instituer des classiques français avait échoué et était à refaire sur des bases plus solides.

⁷ «L'écrivain sublime est conscient du temps, de la durée; il n'écrit pas pour le présent de la parole qui s'écoule. Il rivalise avec un passé qu'il connaît et qu'il

La force foudroyante du sublime assure la pérennité de la littérature. L'écrivain qui y vise doit regarder au-delà du goût éphémère des contemporains pour se (re)présenter devant le redoutable tribunal imaginaire que président ensemble les héros passés et les générations futures. Se soumettre, dans son for intérieur, au jugement de ce public idéal lui permettra, peut-être, de produire une œuvre parfaite et durable. Dans la version de Boileau, la «manière d'imiter» longinienne débouche en effet sur une vision quasi-eschatologique qui institue la postérité comme instance de jugement dernier sur la valeur littéraire.

Quand il parle de ses propres œuvres et non de celles de Molière et de Racine, Boileau adopte le même schéma mais de façon plus retorse. Au lieu de prononcer des éloges hyperboliques et des prophéties triomphales, il s'adresse des reproches pleins d'ironie et de duplicité qui laissent cependant percer ses véritables ambitions. C'est ainsi que le poète interpelle son esprit au milieu de la *Satire IX*:

Vous vous flattez peut-estre en vostre vanité:
D'aller comme un Horace à l'immortalité:
Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures,
Aux Saumaizes futurs préparer des tortures.
Mais combien d'Écrivains, d'abord si bien receus,
Sont de ce fol espoir honteusement deceus? (*OC*, p. 50)

De nouveau, la projection dans l'avenir va de pair avec l'imitation du passé antique: en suivant l'exemple d'Horace, le satirique français peut rêver de devenir immortel comme lui. L'antonomase «un Horace» indique justement que le poète latin n'est pas un cas unique et que d'autres écrivains peuvent, en principe, atteindre un rang analogue et rejoindre sa classe⁸. La mention, à côté d'Horace, de Saumaize, «fameux commentateur» (comme le précise une note marginale dans l'édition originale), ajoute une dimension proprement philologique à cette vision de l'immortalité littéraire en mettant en valeur le rôle du commentaire savant dans la transmission des auteurs classiques. Mort en 1653, l'érudit Claude Saumaize (ou Saumaise), successeur de Scaliger à Leyde, était réputé pour ses ardues travaux historiques et

pratique, avec les grands, les plus grands qu'il a choisis comme tels, et avec un avenir qui l'attend et qu'il ne connaît pas, par définition. Mais l'avenir fait partie de l'œuvre.» (Jackie Pigeaud, «Introduction», dans Longin, *Du sublime*, Paris, Rivages, 1991, p. 24-25)

⁸ Soulignons qu'ici il ne s'agit en effet pas de supplanter l'auteur ancien, mais de se hisser à ses côtés; l'émulation ne fait pas oublier le modèle car elle ne s'établit que par et dans le rapport avec lui: la coprésence des deux pôles de la relation est nécessaire. Cette façon de concevoir la classicité des écrivains modernes est radicalement différente d'une pensée du progrès affirmant leur supériorité sur une Antiquité dont on pourrait désormais se passer.

critiques⁹. Boileau sait que ses satires, pleines d'allusions malicieuses et de pointes voilées, auront besoin d'un tel exégète pour pouvoir être pleinement comprises de la postérité. Fidèle au «protocole philologique»¹⁰ de la tradition humaniste, il imagine la survie de son œuvre sous la forme matérielle d'une édition critique; c'est dans un tel *livre* que ses vers ne cesseront de toucher leur cible:

Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,
Fasse de vos écrits prospérer la malice,
Et qu'enfin vostre livre, aille au gré de vos vœux,
Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux. (OC, p. 51)

Grâce au support du livre, la parole satirique acquiert une formidable efficacité, harcelant – telle une furie – les méchants auteurs jusqu'à la fin des temps. Les sentences prononcées par Boileau à l'égard des Cotins seront adoptées et amplifiées par toute la postérité, entérinant ainsi l'autorité du soi-disant «Regent du Parnasse» (OC, p. 52) et le ridicule de ses victimes¹¹. Devenir immortel par la malice et la médisance, tel est le «fol espoir» d'un jeune Fou qui se croit tout permis» (*ibid.*).

En 1668, l'idée qu'un poète français moderne puisse être traité «comme un Horace» et bénéficier d'une édition commentée n'était pas une vision extravagante. Deux ans auparavant avaient paru *Les Poésies de M. de Malherbe avec les Observations de M. de Ménage*; dans sa dédicace à Colbert, Ménage justifie ainsi son projet:

Après tant de grans Personnages, qui ont commenté, expliqué, illustré, ou restitué les Princes des Poètes Grecs, Latins & Italiens, j'ay crû que je pouvois bien aussi faire des Observations sur Malherbe, qui sans contredit passe aujourd'hui parmi nous pour le Prince de nos Poètes.¹²

⁹ En 1648, Guez de Balzac fait référence à «nostre incomparable Saumaise, qui se iouë des Gryphes & des Énigmes; qui ne trouva jamais de lieu difficile, en quelque part de la republique des lettres qu'il ait mis le pied [...] qui sçait les secrets de Licophron & de Perse», deux poètes notoirement obscurs (*Le Barbon*, Paris, Courbé, 1648, p. 18). À ne pas confondre avec Baudeau de Saumaize (ou Somaize), auteur du *Grand Dictionnaire des précieuses*.

¹⁰ Emmanuel Bury, «Le Classicisme et le modèle philologique: La Fontaine, Racine et La Bruyère», *L'Information littéraire* 42, 3, 1990, p. 20–24.

¹¹ «Une fois libéré, le livre du satirique incontrôlable, propulsé par une énergie accumulée et trop longtemps contenue, part en flèche accomplir sa mission dans un avenir lointain [...] la faute de Cotin et sa punition sont déjà télescopées dans le temps, consacrées à toute éternité [...] une opinion tout à fait particulière se voit érigée instantanément en vérité éternelle» (Jules Brody, «Boileau et la critique poétique», dans *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle*, Paris, CNRS, 1977, p. 239).

¹² *Les Poésies de M. de Malherbe avec les Observations de M. de Ménage*, Paris, Billaine, 1666, dédicace non paginée.

La classicité cesse d'être l'apanage des auteurs anciens (et italiens) et commence à s'étendre aux auteurs français, qui méritent eux aussi des éditions érudites. Bien qu'il s'agisse ici d'«un Poëte François, si clair & si intelligible», le public pourra néanmoins tirer profit d'un ouvrage «rempli d'un nombre infini d'observations Poëtiques assez curieuses, & de beaucoup de choses Historiques peu connues, qui expliquent plusieurs endroits des Vers de Malherbe»¹³. Si la lecture de Malherbe peut être facilitée par de telles «explications», à plus forte raison seront-elles nécessaires, tôt ou tard, pour les «rimes obscures» d'un satirique¹⁴.

Lorsqu'en 1670 il abjure la satire et passe à l'épître, Boileau peut exprimer de façon plus directe cette aspiration à l'immortalité, en la justifiant par le besoin de glorification du roi. Le désir de passer à la postérité n'est plus un vain rêve narcissique mais un devoir officiel; il importe désormais, non pas de siffler Cotin, mais de louer Louis:

Pour moi, qui sur Ton nom déjà brûlant d'écrire
Sens au bout de ma plume expirer la Satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois, si quelqu'un de mes foibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-estre pour Ta gloire aura-t-il son usage (*Épître I, OC*, p. 107)

Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louer un si fameux Heros.
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,
La nuit, lors que je dors, en sursaut me réveille;

¹³ *Ibid.* Comme le signale Ménage lui-même, son entreprise n'est pas sans précédent, car Ronsard «a eu aussi de grans Hommes comme ses Interpretes» – notamment Marc-Antoine de Muret, dont le commentaire accompagne dès 1553 la seconde édition des *Amours*. C'est que Ronsard, à la différence de Malherbe, n'est guère «clair et intelligible», et que même ses lecteurs contemporains avaient grand besoin d'éclaircissements... Mais si l'écrivain donne son aval au projet de Muret, c'est aussi parce qu'une telle édition commentée, à la manière de celles des auteurs anciens, apporte «la consécration savante qui élève Ronsard à la hauteur des poètes les plus fameux» (Jean Céard, «Muret, commentateur des *Amours* de Ronsard», dans Ronsard et Muret, *Les Amours, leurs Commentaires*, éd. Christine de Buzon et Pierre Martin, Paris, Didier, 1999, p. 369–370).

¹⁴ En 1684, dans un compte rendu d'une édition commentée (*ad usum Delphini*) des satires de Perse et de Juvénal, Bayle exprime en effet le souhait d'un «bon Commentaire» expliquant les fines allusions que contiennent les satires de Boileau: «Il est seur que nôtre postérité aura besoin de ce Commentaire [...] L'Auteur ne feroit peut-être pas mal de commenter lui-même ses Ouvrages» (*Nouvelles de la République des Lettres*, octobre 1684, art. V; seconde édition, Amsterdam, Desbordes, 1686, p. 788–789).

Me dit : que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
 Par des vers immortels ont dû se meriter.
 C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon ame. (*Épître V*, OC, p. 121)

Les vers dignes d'être des «vers immortels» sont des vers encomiastiques. Après avoir commencé par associer, dans ses satires, pérennité et médisance, Boileau se corrige maintenant pour s'inscrire dans une tradition plus noble et plus convenable, celle de Malherbe justement, selon laquelle c'est l'éloge qui assure la gloire future aussi bien du poète que du prince qu'il célèbre¹⁵. Le rapport diachronique au modèle antique (notamment Horace et Virgile) oriente toujours la pratique littéraire, mais il paraît en définitive moins important que la relation synchronique et symbiotique entre l'écrivain et le souverain, qui passeront ensemble à la postérité grâce à la puissance de la parole poétique.

Deux décennies plus tard, l'*Épître X*, adressée «À mes vers», renoue à la fois avec le dialogue intérieur de la *Satire IX* et avec le modèle horatien¹⁶ pour dresser un véritable testament poétique. Devenu historiographe de Louis XIV, Boileau tient un rang éminent mais se trouve plus que jamais attaqué suite à la publication de sa dixième satire, diatribe juvénalienne contre les femmes. C'est dans ce contexte polémique, face à «ce flot d'aversion publique», que resurgit, comme jadis à propos de Molière et de Racine, l'invocation de la postérité :

Mais quoy, de ces discours bravant la vaine attaque
 Déjà comme les vers de Cinna, d'Andromaque,
 Vous croyés à grands pas chés la Posterité
 Courir marqués au coin de l'Immortalité.
 Hé bien, contentés donc l'orgueil qui vous enyvre. (OC, p. 142)

Comme dans la *Satire IX*, la vision incertaine de la survie posthume, formulée comme un doux reproche (ici, celui d'un père à l'égard de ses enfants impétueux), est aussitôt suivie de références concrètes à sa réalisation matérielle :

¹⁵ «Après Ronsard et dans la grande tradition de Pindare et d'Horace, le poète des princes devient le prince des poètes, le geste encomiastique devenant celui de sa propre éternisation. Cette conquête de la gloire littéraire qui tire vers le haut ne se limite pas au succès mondain du vivant du poète, souhaitable et ardemment recherché, mais se prolonge dans la postérité » (Génetiot, *Le Classicisme*, ouvr. cité, p. 339).

¹⁶ Le poème imite l'*Épître I*, 20 d'Horace, «À son livre», tout en amplifiant considérablement les éléments autobiographiques et apologétiques; derrière ces derniers se profile en fait un second modèle latin, celui des *Tristes* d'Ovide, nostalgique plaidoyer pro domo du poète condamné à l'exil (cf. Sophie Tonolo, «Boileau, praticien de l'épître en vers», *PFSC* 61, 2004, p. 560–561).

Montrés-vous, j'y consens: mais du moins dans mon Livre
Commencez par vous joindre à mes premiers Écrits. (OC, p. 142–3)

Non seulement ce «Livre» regroupera toutes les œuvres du poète dans un seul «volume»; il devra aussi transmettre à l'avenir une image favorable de sa personne pour démentir les calomnies de ses rivaux:

Que si mesmes un jour le Lecteur gracieux
Amorcé par mon nom sur vous tourne les yeux;
Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
De vostre Auteur alors faites-lui la peinture (OC, p. 143)

La suite de l'épître dicte cet autoportrait que le Livre devra répéter «un jour», en soulignant pour finir qu'«Arnauld le grand Arnauld fit mon apologie» (OC, p. 144). Alors qu'en 1668 Boileau se bornait à anticiper les notes savantes que prépareraient les «Saumaizes futurs», en 1695 il envisage un volume bien plus imposant, portant son nom, et accompagné de son apologie sous forme d'éloge historique. «Studieux amateur et de Perse, et d'Horace» (Juvénal est passé sous silence), l'Auteur s'applique à définir sa place «sur le Parnasse» et à élaborer son «tombeau futur» (OC, p. 143–44).

De Boileau à Brossette, et au-delà

Or, c'est du vivant même de Boileau que va prendre forme ce livre-monument qu'il imagine dans l'*Épître X*. Dès 1698, il rencontre son Saumaize, dans la personne de Claude Brossette. Admirateur du satirique, le jeune avocat lyonnais s'est engagé dans une entreprise ambitieuse: établir une édition commentée des œuvres complètes de Boileau, en se servant non seulement de recherches personnelles mais encore de confidences obtenues de l'auteur lui-même. Cette vocation aurait été suscitée précisément par la mention des «Saumaizes futurs» dans la *Satire IX*:

C'est ce Vers qui m'a inspiré la première pensée de faire un Commentaire historique sur les Œuvres de Mr. Despréaux, afin de donner une entière connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jeter de l'obscurité.¹⁷

¹⁷ *Œuvres de Mr. Boileau Despréaux, avec des Éclaircissemens historiques donnez par lui-même*, t. I, Amsterdam, Wetstein, 1717, p. 135. Sur Brossette et Boileau, voir Samy Ben Messaoud, «Une nouvelle source d'étude de Boileau: les papiers Brossette», *Studi francesi* 135, 2001, p. 581–596, et Mathilde Bombart, «Le Savoir des clés: note, érudition et lecture à clé», dans *Notes: Études sur l'annotation en littérature*, éd. Jean-Claude Arnould et Claudine Poulouin, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 185–202.

De surcroît, en accord avec l'optique de l'*Épître X*, ce projet d'érudition est sous-tendu par une visée apoloétique :

car enfin, Monsieur, il faut que je vous fasse confiance de toutes mes folies: J'ai résolu de répondre à toutes les critiques qu'on a fait de vos ouvrages, suivant le plan, la manière, et, s'il se peut le style dont M. Arnauld s'est servi pour défendre votre Satyre dixième, dans sa lettre à M. Perrault. [...] C'est pour cela que je ramasse depuis longtemps avec beaucoup de soin tous les mémoires qui peuvent m'aider pour ce dessein; et les éclaircissemens que vous avez eu la bonté de me donner sur vos ouvrages, me serviront de principal ornement.¹⁸

Boileau dissuade Brossette de cette folie-là, mais l'encourage à incorporer plutôt le plaidoyer dans le commentaire même :

Oserois-je vous dire que le dessein que vous aviez pris de faire des Remarques sur mes Ouvrages, est bien aussi bon, et que ce seroit le moi-même d'en faire une imperceptible apologie qui vaudroit bien une apologie en forme.¹⁹

Brossette accepte la suggestion du maître; ainsi, son commentaire tâchera de réunir en effet les deux fonctions que Boileau lui-même avait d'avance assignées aux éditions futures de ses vers: l'éclaircissement savant des « rimes obscures », et la défense de l'auteur contre les attaques des rivaux ignorants.

Pendant que Brossette poursuit ses recherches, Boileau lui-même reprend ses œuvres en vue d'une édition de dernière main. Publiée en 1701, dans un tome in-quarto puis deux tomes in-octavo, elle ne comporte pas de commentaire ni de notice biographique mais s'ouvre sur une importante préface de l'auteur et se clôt sur la lettre d'Arnauld à Perrault. C'est, explique Boileau, l'édition « la plus correcte qui ait encore paru; et non seulement je l'ay revûe avec beaucoup de soin, mais j'y ay retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages » (OC, p. 3). Suivant l'exemple de Virgile et de Voiture, dont les vers sont « extraordinairement travaillés », il s'est attelé une dernière fois à « rectifier mes Écrits dans cette nouvelle Édition, qui est pour ainsi dire, mon Édition favorite » :

Aussi y ai-je mis mon nom, que je m'estois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pouroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai esté bien aise, en le mettant à la teste de mon Livre, de faire voir par là quels sont précisément les ouvrages que j'avoüe [...] (OC, p. 4)

¹⁸ *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, éd. Auguste Laverdet, Paris, Techener, 1868, p. 9 (lettre du 6 juin 1699).

¹⁹ *Ibid.*, p. 14 (lettre du 2 juillet 1699).

Comme l'avait annoncé l'*Épître X*, le «Livre» du poète portera désormais son «nom» en toutes lettres: *Ceuvres diverses du Sr Boileau Despreaux*. Avec l'édition de 1701, l'auteur cherche à fixer l'état définitif, parfait, pleinement autorisé, dans lequel le corpus de ses écrits doit «courir chez la postérité». La date de publication, à l'orée d'un siècle nouveau, renforce cette fonction testamentaire: vieux et infirme, privé de son ami Racine (mort en 1699), Boileau a conscience d'être un survivant, dernier reste d'une génération exceptionnelle²⁰.

Aussi la préface se présente-t-elle comme un discours d'adieu dans lequel l'auteur s'adresse au «Public» pour prendre «congé de luy dans les formes» et le remercier de sa fidélité (OC, p. 1). Selon lui, son œuvre a surmonté les modes et les querelles parce que le vrai et le bon finissent toujours par s'imposer:

Le gros des Hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, et admirer de méchantes choses: mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne luy plaise [...] J'avoüe néanmoins, et on ne le sçauroit nier, que quelquefois, lors que d'excellens ouvrages viennent à paroistre, la Caballe et l'Envie trouvent moyen de les rabbaïsser, et d'en rendre en apparence le succez douteux: mais cela ne dure guères (OC, p. 3)

Comme jadis dans les stances à Molière et l'épître à Racine, Boileau invoque la longue durée contre les vicissitudes de l'actualité. Or, dans son cas, la prophétie d'un «équitable avenir» qui justifiera l'écrivain et reconnaîtra son excellence semble s'être déjà accomplie: c'est au présent et non au futur que Boileau lui-même célèbre le «si heureux succès» de ses écrits, en l'expliquant par leur conformité avec «le goust general des Hommes» (OC, p. 1). Dans cette préface de 1701, il ose ainsi attribuer à sa propre œuvre la permanence et l'universalité qui sont selon lui les marques de la véritable valeur littéraire.

Malgré cette audace, le vieux Boileau ne peut pourtant toujours pas se désigner lui-même comme «classique», ni aucun autre écrivain de son siècle. C'est que la querelle avec Perrault autour du *Parallèle des anciens et des modernes* l'avait amené à définir un critère d'excellence tellement exigeant qu'il doit rester pour longtemps l'apanage de la seule Antiquité. Dans la septième *Réflexion critique*, Boileau revient sur le chapitre XII de Longin

²⁰ Deux ans avant sa mort, Racine lui-même avait publié une dernière édition, augmentée et corrigée, de ses œuvres, «soucieux de porter à la dernière perfection son monument classique» (Georges Forestier, *Jean Racine*, Paris, Gallimard, 2006, p. 804). La référence en matière d'édition monumentale de ses œuvres par un écrivain moderne avait été fournie en 1664 par *Le Théâtre de P. Corneille, revu et corrigé par l'auteur*, en deux volumes in-folio, le format des grands classiques.

pour en tirer cette idée: «Il n'y a en effet que l'approbation de la Posterité, qui puisse établir le vrai mérite des Ouvrages» (OC, p. 523). Et il ne suffit pas pour cela de la postérité immédiate: il faut attendre «une longue suite d'années», voire «un fort grand nombre de siècles» (OC, p. 524), pour que la valeur littéraire soit avérée de façon définitive et durable. Parmi les écrivains modernes, Ronsard et Balzac ont pu faire illusion pendant un temps, jusqu'à ce qu'on se soit aperçu «tout d'un coup» (OC, p. 524 et 525) que leurs ouvrages étaient loin de la perfection – de faux classiques, pour ainsi dire, dont l'imposture a été démasquée²¹. Corneille et Racine resteront sans doute, mais il est trop tôt pour décider de leur véritable mérite:

La Postérité jugera qui vaut le mieux des deux. Car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivans. Mais jusques là ni l'un ni l'autre ne doit estre mis en parallele avec Euripide et avec Sophocle: Puisque leurs Ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les Ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siecles. (OC, p. 526)

L'édition de 1701 manifeste la tentation de Boileau de déclarer la victoire et de repousser ses détracteurs dans les marges de l'histoire²². Contre vents et marées, son œuvre a passé au siècle nouveau, approuvée en définitive par «le Public», car «il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne luy plaise». Mais le public n'est pas «toute la postérité»; et que vaut cet «à la longue» (c'est-à-dire quelques décennies, tout au plus) face au jugement de tous les siècles? La reconnaissance ultime appartient à l'avenir et doit rester une aspiration et un pari, ce «fol espoir» que le poète a nourri depuis ses débuts. Tout en affectant une sérénité olympienne en alléguant (et exagérant) son succès unanime et durable auprès du public, Boileau continuera donc de veiller de façon active et inquiète sur la fortune de ses écrits et l'image de sa personne, afin de préparer et guider le plus possible le jugement de la postérité. Il ne s'agit plus seulement, comme le conseillait Longin, de s'imaginer ce tribunal en composant ses écrits; maintenant que l'œuvre existe et survivra à son créateur, il faut encore s'assurer qu'elle puisse affronter le procès à venir dans les meilleures conditions.

²¹ Sur cette opposition entre l'éclat illusoire et la révélation lumineuse de la valeur durable, voir Jules Brody, *Boileau and Longinus*, Genève, Droz, 1958, p. 80–87.

²² Marc Fumaroli souscrit pleinement à cette vision triomphale: «Le vieux Boileau était devenu en 1703 [à la mort de Perrault] le Goethe des Français, le «classique» par excellence, victorieux des modes de son siècle, représentant vivace jusqu'au bout de «constantes» morales et littéraires éprouvées depuis l'Antiquité. Il vécut encore huit ans, le temps de préparer, avec son Eckermann, Brossette, l'édition classique, abondamment annotée et commentée, de ses *Œuvres complètes*.» («Les abeilles et les araignées», dans *La Querelle des Anciens et des Modernes*, éd. Anne-Marie Lecoq, Paris, Gallimard, 2001, p. 130)

Les dernières années de Boileau s'avèrent en effet encore bien tumultueuses, marquées en particulier par l'hostilité des jésuites et la « méchante affaire »²³ de sa satire sur l'équivoque, qu'il ne réussira même pas à faire imprimer de son vivant. Parallèlement à ces nouvelles luttes, l'auteur continue de façonner sa légende en conversant non seulement avec Brossette mais encore avec deux autres éditeurs-commentateurs potentiels, le financier Le Verrier et l'abbé Guéton. Quand ces derniers entreprennent, chacun de son côté, d'annoter l'édition de 1701, Boileau consent à revoir et corriger leurs observations, conscient de nouveau qu'il a là affaire aux premiers de ses « Saumaizes futurs », comme il le fait remarquer lui-même à Le Verrier au cours de leur travail commun sur la *Satire IX* : « En lisant cette Satire avec l'auteur, il me dit, ma prophétie n'est-elle pas vraie. C'est à vous à qui je parlois dès ce temps-là. »²⁴

Ces divers projets éditoriaux n'aboutissent qu'après la mort de l'écrivain : une première édition posthume, avec des notes marginales par Le Verrier, paraît en 1713²⁵ ; celle de Brossette suit en 1716. Dans son Avertissement, l'éditeur lyonnais justifie l'exceptionnelle ampleur de son commentaire en désignant le véritable destinataire de son travail :

J'ai eu dessein d'écrire pour tout le monde ; pour les Étrangers aussi-bien que pour les François, pour la Posterité encore plus que pour nôtre Siècle. [...] Un François qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne sentira pas le besoin de cette explication ; mais nos Neveux sans doute m'en sauront gré : & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, deviendront toujours plus nécessaires, à mesure que l'on s'éloignera du Païs & du Siècle où nous vivons.

²³ *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, éd. citée, p. 212 (lettre du 12 mars 1706).

²⁴ Frédéric Lachèvre, *Les Satires de Boileau commentées par lui-même*, Le Vésinet, 1906, p. 90. Les notes de Guéton avec les corrections de Boileau figurent dans le supplément de la *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, éd. citée, p. 470–498. Sur la portée et l'intérêt de ces documents, voir mon article « D'Ariste à Z... : sur quelques clés de Boileau », *Littératures classiques* 54, 2005, p. 153–167.

²⁵ La genèse de l'édition de 1713 (traditionnellement attribuée à Valincour et Renaudot) est assez mystérieuse mais semble en tout cas impliquer Le Verrier ; voir René Jasinski, « Les papiers de Jean-Baptiste Racine, III », *Cahiers raciniens* 4, 1958, p. 154–174, et Samy Ben Messaoud, « Une nouvelle source », art. cité, p. 592–594. Cette première édition posthume ajoute plusieurs pièces au corpus bolévien, dont certaines pourraient bien relever de la mystification (due soit à l'auteur lui-même, soit à ses éditeurs) : voir par exemple Carine Barbaferi et Jean-Yves Vialleton, « Le *Prologue d'opéra* de Boileau est-il un prologue d'opéra ? », *PFSC* 61, 2004, p. 367–386 ; et Hall Bjørnstad, « Boileau et Racine ont-ils composé les inscriptions de la galerie des Glaces à Versailles ? », *XVII^e siècle* 250, 2011, p. 149–156.

Quelle satisfaction & quel avantage ne seroit-ce pas pour nous, si les Anciens avoient laissé des éclaircissemens de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvenal!²⁶

Répartie en trois catégories – variantes, imitations, remarques –, l’annotation de Brossette entoure les textes de Boileau d’un appareil philologique habituellement réservé aux auteurs de l’Antiquité et tout à fait insolite pour un satirique moderne. Elle est modelée sur les éditions humanistes des classiques anciens, mais a sur celles-ci l’avantage d’avoir bénéficié de la collaboration de l’auteur et de fournir, au lieu des conjectures des exégètes, des « éclaircissemens historiques donnés par lui-même ». À la fois ami-confident et éditeur-scoliaiste, Brossette assure le passage de la présence vive de Boileau à son existence posthume; son travail opère textuellement la merveilleuse transformation de l’écrivain moderne en auteur classique²⁷.

Deux ans avant sa mort, Boileau lui-même était enfin prêt à transférer le terme « classique » aux lettres françaises, dans ces propos à l’Académie rapportés plus tard par l’abbé d’Olivet:

Je voudrois que la France pût avoir ses auteurs classiques, aussi-bien que l’Italie. Pour cela il nous faudroit un certain nombre de livres, qui fussent déclarez exempts de fautes, quant au style.²⁸

Là encore, il s’agit d’un vœu et non pas d’un constat, mais il montre que l’appropriation de la classicité peut désormais être présentée comme une

²⁶ *Œuvres de Mr. Boileau Despréaux*, éd. citée, t. I, « Avertissement de l’éditeur » (non paginé). C’était déjà la pensée de Muret, le commentateur de Ronsard: « Et pleust à dieu, que du tans d’Homere, de Vergile, & autres anciens, quelqu’un de leurs plus familiers eut employé quelques heures à nous éclaircir leurs conceptions. Nous ne serions pas aus troubles ausquels nous sommes, pour les entendre » (*Les Amours, leurs Commentaires*, éd. citée, p. 9).

²⁷ Le rapport avec Brossette illustre l’importance, tout au long de la carrière de Boileau, de « l’amitié lettrée », « institution fondamentale de la République des lettres » (Alain Génétiot, « Boileau et les institutions littéraires », *Travaux de littérature* 19, 2006, p. 171).

²⁸ Pierre-Joseph d’Olivet, *Histoire de l’Académie françoise depuis 1652 jusqu’à 1700*, Paris, Coignard fils, 1730, p. 121–122. La remarque se situe dans le cadre d’une discussion sur Gilles Boileau, frère aîné de Nicolas, académicien et traducteur. Selon Pierre Moreau, elle « pourrait bien présenter le premier emploi décisif du mot *classique* au sens actuel » (*Le Classicisme des romantiques*, Paris, Plon, 1932, p. 2). – S’agit-il bien des paroles authentiques prononcées par Boileau en 1709? En les enregistrant vingt ans plus tard, d’Olivet affirme en tout cas la fidélité de sa transcription: « J’écoutois M. Despreaux avec une ardeur de jeune homme, & j’ai si souvent pris plaisir à me rappeler ses paroles, que je suis presque certain de les avoir ici rapportées sans altération. » (p. 124) Mais le doute est évidemment permis.

visée *explicite*, voire un plan concrètement réalisable. Elle devrait commencer, selon Boileau, par la promotion des quelques «bonnes Traductions» qui existent déjà, auxquelles s'ajouteraient des traductions nouvelles (d'ouvrages grecs ou latins, cela s'entend):

Mais pourquoi veux-je que cela se fasse sur des Traductions? Parce que des Traductions avouées par l'Académie, en même temps qu'elles seroient luës comme des modèles pour bien écrire, serviroient aussi de modèles pour bien penser, & rendroient le goût de la bonne Antiquité familier à ceux qui ne sont pas en état de lire les originaux.²⁹

Cet éloge de l'utilité des bonnes traductions ne convient-il pas parfaitement à l'œuvre de Boileau lui-même? Telle est en effet l'opinion de d'Olivet, qui en 1738 cite de nouveau ces propos pour les détourner en vue de ses propres projets:

Je doute seulement qu'il convienne de préférer des Traductions, comme le prétendoit M. Despréaux, à ceux de nos ouvrages François, dont le mérite, depuis cinquante ou soixante ans, est avoué de tout le monde. [...] je crois ne pouvoir mieux seconder les vûes de M. Despréaux, qu'en m'attachant à ses Poësies, & à celles de M. Racine; persuadé comme je le suis avec toute la France, qu'ils mériteroient incontestablement d'être mis à la tête de nos Auteurs classiques, si l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils sont tombez.³⁰

C'est dans ce but que d'Olivet publie alors ses *Remarques de grammaire sur Racine*; il annonce un volume semblable sur Boileau, qui ne verra pas le jour.

Voilà donc, dès 1738, Boileau et Racine érigés en «Auteurs classiques» (à quelques imperfections grammaticales près), dans une perspective qui se veut fidèle à celle de Boileau lui-même tout en l'infléchissant légèrement. D'Olivet participe au même processus que Brossette; la classicisation de l'écrivain moderne, que celui-ci peut concevoir mais non pas énoncer lui-même, est exécutée par ses disciples qui l'ont connu de son vivant avant de gérer sa fortune posthume à travers leurs commentaires et remarques.

Pour le grammairien d'Olivet la classicité de Boileau est d'abord et surtout une question de langue et de style; il en sera de même pour Dumasais, auteur de l'article «classique» de l'*Encyclopédie* qui se termine par la mention de Boileau et Racine, là encore³¹. Mais elle peut aussi déjà revêtir un

²⁹ *Ibid.*, p. 122. Le programme traductologique défini par Boileau ne semble pas avoir été réalisé. En 1719–20, l'Académie entreprend un examen détaillé de la célèbre traduction de Quinte-Curce par Vaugelas, mais ces *Remarques* resteront à l'état manuscrit.

³⁰ D'Olivet, *Remarques de grammaire sur Racine*, Paris, Gandouin, 1738, p. 5–6.

³¹ «On peut dans ce dernier sens [sc. auteurs du premier ordre] donner le nom d'auteurs *classiques François* aux bons auteurs du siècle de Louis XIV. & de celui-ci;

sens plus ample, ouvertement moral et pédagogique, annonçant les usages édifiants à venir. C'est en effet dans ces termes que Le Febvre de Saint-Marc présente en 1747 son édition des œuvres complètes de Boileau :

J'ai considéré les Ouvrages de cet illustre Auteur, comme étant, pour ainsi dire, le seul *Livre Classique* que nous eussions en nôtre Langue. L'usage de ce Livre entre dans tous les plans d'Éducation ; & nous n'en avons point en effet, qui soit plus propre à former l'esprit des jeunes gens, & par l'instruction, & par l'exemple. C'est le but, où M. Despréaux, que l'on peut nommer, à juste titre, le *Poète du Bon-sens & de la Vertu*, vouloit atteindre dans tous ses Écrits.³²

Concluons. S'il n'a fallu que quelques décennies pour que Boileau devienne le premier des classiques français, c'est parce qu'il avait lui-même prévu et préparé son élévation à ce rang. Sa longévité a facilité cette conjoncture particulière, autour de 1700, dans laquelle sa propre projection vers l'avenir se rencontre et coïncide avec la tentative de ses admirateurs d'instituer et consacrer rétrospectivement un patrimoine national qui puisse égaler la tradition antique. Dans son cas, cette consécration passe d'abord par le déploiement du même dispositif humaniste qui avait servi à établir et éclaircir les textes de l'Antiquité : voilà, me semble-t-il, le ressort spécifique de la dynamique de classicisation dont Boileau fut à la fois le sujet et l'objet, et qui relie la création actuelle de son œuvre à sa réception ultérieure.

Mais malgré tous les efforts de Boileau pour contrôler et manipuler sa fortune posthume, la catégorie même du « classique » ne tardera pas à subir des métamorphoses imprévisibles et à être investie de fonctions nouvelles qui altéreront progressivement le statut et l'image de l'auteur ainsi désigné. Face à la remarque de Saint-Marc déjà, on peut se demander si ce poète scolaire et vertueux offert en exemple aux jeunes gens de 1747 est bien le même que le jeune dogue qui moquait cruellement Chapelain et Cotin ; aussi cette malice satirique sera-t-elle de bonne heure minimisée, au profit notamment de l'*Art poétique* et de la légende du législateur du Parnasse. La classicisation et canonisation de l'écrivain s'est ainsi rapidement détachée de sa dynamique originale pour donner de son œuvre (et de son époque)

mais on doit plus particulièrement appliquer le nom de *classiques* aux auteurs qui ont écrit tout à la fois élégamment & correctement, tels que Despréaux, Racine, &c » (*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 3, Paris, Briasson, 1753, s.v. « classique »). Ce texte souvent cité est parfois présenté à tort comme la toute première occurrence de l'application du mot « classique » à des écrivains français.

³² *Œuvres de M. Boileau Despréaux*, Paris, David et Durand, 1747, « Avertissement », p. v-vi. Saint-Marc reproduit le commentaire de Brossette et ajoute ses propres notes ainsi que des « essais philologiques ».

une vision réductrice et figée. Depuis une cinquantaine d'années, la critique a heureusement réagi contre cet hyperclassicisme, quitte à tomber parfois dans l'autre extrême et à dénier au terme de classique toute pertinence réelle pour la compréhension du dix-septième siècle – ce qui me paraît donc, du moins dans le cas présent, excessif. Mais qu'on veuille ou non appeler Boileau «classique», tout d'abord faudrait-il continuer de le lire. Sans cela, la postérité pour laquelle il a tant œuvré ressemblera de plus en plus à la Winnie de Beckett, qui «perd ses classiques» et ne les retrouve plus: «Quels sont ces vers immortels?»³³

³³ Samuel Beckett, *Oh les beaux jours*, dans *Dramatische Dichtungen 2*, Frankfurt, Suhrkamp, 1964, p. 400 et 402.